



INFORMATIONS MUNICIPALES - EN BREF...

N° 03/2016

Urgences :

SAMU : 15
Médecin de garde : 03 88 11 69 00
Pompiers : 18 **ou** 112
Gendarmerie : 17 **ou** 03 88 58 29 80

Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale
67390 BOOTZHEIM

Tél. : 03.88.58.28.00

Fax : 03.69.30.18.18

mairie.bootzheim@evc.net
<http://www.bootzheim.fr>

Ouverture du secrétariat :

Lundi	10h - 12h
Mercredi	10h - 12h 15h - 18h
Vendredi	15h - 18h

INSCRIPTIONS A L'ECOLE - RENTREE 2016/2017

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2016/2017, les **inscriptions à l'école doivent être effectuées au cours du mois d'avril 2016.**

Les inscriptions concernent les enfants nés en 2013 ainsi que les enfants qui ne figurent pas encore sur le registre d'inscription de l'école.

VOUS ETES CONCERNES ?



Merci de **vous présenter en mairie**, aux horaires d'ouverture habituels, **muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile** afin d'effectuer l'inscription de vos ou votre enfant(s). La suite de la procédure vous sera précisée à ce moment là.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ CONTACTER LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU 03 88 58 28 00.

BATTUE - MARS 2016 - CHASSE

Une **battue en forêt** aura lieu le **31 mars 2016** !



RAPPEL : Nous vous rappelons que pour garantir la sécurité et permettre aux chasseurs de mieux tirer le gibier, vous êtes invités à ne pas pénétrer dans la forêt lors des battues et de préférence dès le vendredi pré-

AVIS DE TRAVAUX (Rue Principale)



Des **travaux seront entrepris dans la rue Principale, du n° 9 au n° 29**, par le SDEA du Bas-Rhin et la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim .

Le chantier devrait démarrer **à compter du 15 avril 2016.**

Le moment venu, un arrêté municipal devrait réglementer la circulation et le stationnement. Il sera affiché aux endroits habituels.

Les riverains qui souhaiteraient effectuer des travaux d'aménagement extérieur dans leur propriété (enrobés, longrines, etc.) sont priés de se manifester en mairie afin d'être mis en relation avec le chef de travaux.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous en mairie aux horaires d'ouverture.

OPERATION OSCHTERPUTZ 2016

L'opération « Oschterputz », ou nettoyage de printemps, ne concerne pas uniquement la maison !



Comme chaque année, la Commune de Bootzheim invite tous les bénévoles, petits ou grands, à participer à cette manifestation.

Rendez-vous **Samedi 2 Avril 2016 à 9h00** - devant la mairie

Munissez vous de bottes et de gants et ... **VENEZ NOMBREUX !**

LA COMMISSION FLEURISSEMENT INVITE ...

Tous les habitants sont invités à participer à la **SOIRÉE FLEURISSEMENT**

le vendredi **29 avril 2016 à 20 h**, à la **salle polyvalente.**

VENEZ NOMBREUX !

AIRE DE JEUX - RÉOUVERTURE PROCHAINEMENT

Des travaux d'entretien et de mise aux normes sont encore nécessaires avant l'ouverture très prochaine de l'aire de jeux. Ces travaux de vérification permettront de garantir la sécurité de tout utilisateurs.

Nous vous rappelons que l'arrêté municipal du 1er mars 2005 réglemente l'utilisation de l'aire de jeux. De plus, par arrêté du 02 février 2016, l'aire de jeux est devenu un « espace sans tabac ».

Les structures présentes sur le site sont adaptées à aux enfants de 3 à 12 ans.

L'aire de jeux n'est pas surveillée, **les enfants restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou de toute autre personne les accompagnant.**

En tout état de cause, l'aire de jeux doit rester un lieu de rencontre et de détente et est ainsi accessible à tous.

MERCI POUR VOTRE COMPRÉHENSION.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Les comptes de 2015 ont été arrêtés comme suit :

- ⇒ Les recettes de fonctionnement étaient de 373 904,50 €, les dépenses s'élevant à 297 403,71 € ; d'où un excédent de 76 500,79 €
- ⇒ Les recettes d'investissement étaient de 411 764,21 € et les dépenses de 56 873,90 € ; d'où un excédent de 357 890,31 €

SUBVENTIONS 2016

Le Conseil Municipal a voté les subventions suivantes : 1 000 € à l'Amicale des Sapeurs Pompiers, 1 000 € au Conseil de Fabrique, 500 € au Foyer Club des Jeunes, 250 € pour l'association Autour de l'Ecole et 180 € à la Chorale Sainte Cécile.

FISCALITE DIRECTE LOCALE : VOTE DES TAUX 2016

Le Conseil Municipal a voté une augmentation des taux 2016, de 2% (par rapport aux taux de 2015):

	Taux 2015	Taux 2016	Produit attendu 2016
Taxe d'habitation	15,02 %	15,32 %	116 386 €
Taxe foncière (bâti)	9,31 %	9,50 %	46 702 €
Taxe foncière (non-bâti)	35,80 %	36,52 %	8 947 €
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	11,58 %	11,81 %	4 110 €

BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget primitif a été voté en dépenses et en recettes de fonctionnement à 330 000 €. La section d'investissement s'équilibre à 500 000 €

NB : Les délibérations du Conseil Municipal, dans leur intégralité, sont affichées, consultables en mairie sur simple demande ou sur le site Internet (www.bootzheim.fr)

INFORMATIONS DIVERSES**INFORMATIONS DIVERSES****CLUB CANIN DE SELESTAT****A L'ATTENTION DES DETENTEURS DE CHIENS DE 1ERE ET 2E CATEGORIE**

La loi vous impose de déclarer votre chien à la mairie, et une attestation d'aptitude vous sera demandée.

Une formation d'une journée est nécessaire pour obtenir cette attestation. Le club canin de Sélestat organise régulièrement cette formation.

Pour en savoir plus : le site Internet via <http://www.club-canin-selestat.fr>, en téléphonant au 03 88 85 63 68 ou en vous rendant directement au club canin, route de Colmar à Sélestat le dimanche matin entre 9h et 12h.

ATELIER LOCAL D'ECRITURE EXPERIMENTEE

Ecrivain public et auteure, Alexandra FICK-MULLER vous propose divers services d'écriture :

- Courrier administratif, CV, lettre de motivation, courrier pour une occasion spéciale..
- Compte-rendu de réunion à saisir, site web à alimenter, surplus d'activités en secrétariat..
- Relecture de rapports de stage, de mémoire, la création de powerpoint..

Particuliers, professionnels, associations : l'écrivain public est la solution ! L'Atelier Local d'écriture Expérimentée vous propose les services d'un écrivain public pour qui les mots n'ont pas de secret !

Pour plus de renseignements : 09 51 66 73 66 - 06 85 41 25 57 - contact@atelierlocal-eex.fr

PASSAGE A LA TELE HAUTE DEFINITION

Le **5 Avril 2016**, la télé passe à la Haute Définition (HD) sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le passage à la TNT HD concerne les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau et permettra de bénéficier d'une meilleure qualité d'image.

Il est donc primordial que tout foyer vérifie chacun de ses postes de télévision reliés à une antenne râteau et, le cas échéant, l'équipe d'un adaptateur TNT HD sans attendre le 5 Avril.

« TRAVAUX CHEZ VOUS... PENSEZ A TOUT ! »

Le Centre de Gestion 67 en partenariat avec la Prévention et la Gestion des Risques Professionnels de l'Assurance Maladie diffusent un fascicule à l'attention de toutes personnes réalisant des travaux de construction, d'extension, de rénovation etc. A travers cette campagne ils souhaitent attirer l'attention de tout particulier faisant des travaux chez lui, sur son rôle et sa responsabilité quant à la bonne exécution de son chantier et sur les mesures qu'il lui appartient de mettre en œuvre afin de réduire les risques d'accidents du travail.

Toute personne intéressée par le fascicule peut le trouver en libre disposition en mairie.

AFFICHAGE / DISPONIBLES EN MAIRIE

- CR séance Conseil Municipal du 16/03/2016 ;
- CR Conseil Communautaire CCRM du 24/02/2016 ;
- Manifestations avril 2016 ;
- Demandes d'urbanisme 2016